

Mail reçu le 08/12/2021 à 09h13

Bonjour,

Ce mail est en lien avec l'avis d'enquête publique pour le projet de défrichement de 16.9 Ha afin de réaliser un lotissement de plus de 300 logements.

Par la présente je vous notifie mon opposition au défrichage des zones présumées en vue de la construction de 3 lotissements, Lartigue I, II et III.

Dans un contexte d'engagements politiques au plus haut niveau de l'état (COP21 à Paris et COP26 récemment), j'indique via ce mail mon opposition à ce projet, qui prévoit de défricher un espace naturel, de forêt et de biodiversité, pour la réalisation de maisons individuelles en artificialisant les sols.

Ce projet fait également l'objet d'un dossier de demande de dérogation d'espèces protégées, dans le cadre de l'arrêté ministériel du 19 février 2007. L'avis a été formulé le 06/09/2021. Cet avis indique que "le projet présente un vrai problème du fait de l'interruption de la continuité écologique[...]", avec des questions sur ce que prévoit l'opérateur et des réponses "non satisfaisantes". La mesure compensatoire proposée est également jugée "sans liens fonctionnels et déconnectée du projet immobilier".

Un certain nombre d'arguments sont également cités en complément, mais je suppose que cette pièce est dans le dossier. Je suis toutefois surpris d'un avis favorable sous conditions à la lecture des arguments présentés.

Ce projet n'est en aucun cas rationnel : créer des logements est probablement nécessaire, mais il est indispensable de réduire l'impact sur la nature, la biodiversité et les sols. Ce projet doit être pensé autrement, pour réduire la surface bâtie et augmenter le maintien des forêts et espaces verts. Les maisons individuelles accolées sont d'un autre siècle, détruisent l'environnement.

Je vous demande, M le commissaire, suite à l'ensemble de mes remarques, de rendre un avis négatif sur le défrichage du projet Lartigue.

Je demande, à Mme La Préfète, de s'opposer à ce défrichage pour ce projet en l'état. Il pourrait y avoir d'autres aménagements ou d'autres propositions si M le Maire acceptait un véritable débat public. Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma présente.

En complément de l'enquête défrichement, ce projet présente également de nombreuses questions :

- Ecoles ?
- Voirie ?
- Assainissement ?
- Stationnement ?
- Remontées de files à prévoir sur l'autoroute aux heures de pointes ?

Cordialement

Cédric Cazau-beyret, habitant de Cestas Gazinet